

CULTIVE TON AVENIR, C'EST QUOI?

Le programme Cultive ton avenir, en partenariat avec Lacaze aux sottises et l'association Transition, vise à accompagner des jeunes en difficulté d'insertion et issus d'une zone rurale afin de leur permettre de **renforcer et de développer leur pouvoir d'agir au service de leur projet de vie.**

De plus, les jeunes ont la possibilité d'effectuer une **mission de service civique** d'initiative.

CULTIVE TON AVENIR, POUR QUI?

Ce programme est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap), souhaitant découvrir les métiers du spectacle vivant et la Transition Écologique et Sociale par un partenariat avec un tiers-lieu éco-responsable, travailler sur leur projet de vie et apprendre à mettre en valeur leurs compétences.

COMMENT ÇA SE PASSE?

Le programme Cultive ton avenir s'appuie sur des temps d'inspiration, d'introspection et de passage à l'action. Il est rythmé par des journées collectives hebdomadaires, des ateliers et événements ainsi que des entretiens individuels pour lever les éventuels freins sociaux, affiner le projet professionnel et répondre aux besoins et attentes des jeunes accompagnés.





LES + DU PROGRAMME

Toute la pédagogie innovante de OIM (**pouvoir d'agir**, **confiance et estime de soi**, **montée en compétence**) est mise en service de l'ambition et des objectifs du programme.

Mise en valeur des **compétences** développées avec le **dispositif Badgeons le Béarn** proposé par l'association Transition.

Découverte des métiers en lien avec le **spectacle vivant**, ateliers de mise en pratique. Découverte des métiers en lien avec la **Transition Écologique** avec le Tiers lieu Lacaze aux Sottises.

Participation au projet "Les envolées de demain":

- Fabrication de nichoirs à oiseaux et chauves souris et d'hôtels à insectes (avec l'association "L'envolée" à destination d'une structure du territoire (L'épicerie sans fin).
- Création de panneaux explicatifs (FABLAB La Fabrique).

Les jeunes ont la possibilité de coupler le programme avec une mission de Service civique d'initiative. Ils/elles touchent une indemnité pouvant aller jusqu'à 620€/mois.









Réalisé par :



Financé par :





